



Fiche les objectifs du millénaire pour le développement

En juin 2010, les Nations Unies ont établi un rapport à mi-parcours concernant les progrès effectués par les pays du monde entier afin de réaliser les Objectifs du millénaire pour le Développement. Ces Objectifs ont été fixés en l'an 2000 lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies et ont notamment pour but d'éliminer la pauvreté dans le monde d'ici 2015.

« [Ils] définissent les besoins humains que chacun dans le monde devrait voir satisfaits et les droits fondamentaux dont chacun devrait pouvoir jouir : une vie à l'abri de la pauvreté extrême et de la faim, une éducation de qualité, un emploi productif et décent, une bonne santé et un logement, le droit pour les femmes de donner naissance sans y risquer leur vie, un monde où l'environnement durable est une priorité et où femmes et hommes sont sur pied d'égalité »¹.

Le rapport établi en 2010 met en avant que « les améliorations apportées aux conditions de vie des pauvres ont été scandaleusement lentes »². Pourtant, la date butoir fixée pour la réalisation des Objectifs est proche.

A cette période également le Comité des droits de l'enfant examinait le rapport de la Belgique, après s'être penché sur l'application des droits de l'enfant en Belgique et s'est montré lui aussi préoccupé de la question de la pauvreté en Belgique et dans le monde :

« Le Comité se dit vivement préoccupé de ce que plus de 16,9 % des enfants vivent au-dessous du seuil de pauvreté et du fait que cette proportion augmente, touchant en particulier les familles d'origine étrangère et les familles monoparentales.(...) »³.

« Le Comité invite instamment l'État partie à atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB d'ici à 2010, ainsi qu'il s'y est engagé, et, si possible, à le dépasser. Il l'encourage également à faire en sorte qu'un rang de priorité élevé soit accordé à la réalisation des droits de l'enfant dans les accords de coopération internationale conclus avec des pays en développement.(...) »⁴.

Bien que les Objectifs du millénaire pour le Développement concernent principalement les pays en développement, il nous semble toutefois fondamental qu'ils soient également pris en compte en Belgique et dans la politique étrangère de la Belgique.

Enfin, ces Objectifs concernent directement les enfants. La réalisation de cette fiche nous a donc semblé nécessaire afin de permettre aux professionnels travaillant dans ce domaine, ainsi qu'aux enfants de connaître ces Objectifs et d'en comprendre la portée.

¹ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 5, disponible sur : <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report2010.pdf> (24 juin 2010).

² Ibid, p. 5.

³ Observation 66 du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant en Belgique, juin 2010.

⁴ Observation 30 du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant en Belgique, juin 2010.



1. Quels sont les huit Objectifs du millénaire pour le développement ?

● Objectif 1

Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim :

- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.
- Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.
- Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui meurt de faim.

● Objectif 2

Assurer l'éducation primaire pour tous :

- D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

● Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes :

- Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux d'enseignement en 2015 au plus tard.

● Objectif 4

Réduire la mortalité infantile :

- Réduire de 2/3, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

● Objectif 5

Améliorer la santé maternelle :

- Réduire de 3/4, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.
- Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015.

● Objectif 6

Combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies :

- D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle.
- D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida.
- D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle.



● Objectif 7

Assurer un environnement durable :

- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.
- Réduire la perte de biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte.
- Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.
- Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis.

● Objectif 8

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement :

- Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement.
- Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire.
- Traiter globalement le problème de la dette des pays en voie de développement.
- En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accessibles à tous.

2. Pourquoi ces Objectifs sont-ils fondamentaux pour les enfants ?

Six des 8 Objectifs concernent directement les enfants. On peut donner ici quelques exemples.

Réduire l'extrême pauvreté et la faim : L'insuffisance pondérale, qui accentue l'impact des maladies sur les enfants de moins de cinq ans, est passée de 31 % à 26 % entre 1990 et 2008, avec quelques progrès obtenus dans certaines régions. Dans les régions en développement, un enfant sur quatre souffre d'insuffisance pondérale⁵. Les enfants des zones rurales ont deux fois plus de chance de souffrir d'insuffisance pondérale que les enfants des zones urbaines. En Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que dans certaines régions d'Asie, cette disparité s'est accrue entre 1990 et 2008⁶.

Assurer l'éducation primaire pour tous : 84 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire dans le monde sont scolarisés. Mais 100 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école, et ce sont en grande partie les enfants vivant en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud⁷. Même dans les pays qui sont sur le point d'atteindre l'éducation primaire universelle, les enfants handicapés forment la majorité des exclus. En Roumanie et en Bulgarie par

⁵ Progrès pour les enfants, Réaliser les OMD avec équité, UNICEF, numéro 9, septembre 2010, p14.

⁶ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 16.

⁷ Progrès pour les enfants, Réaliser les OMD avec équité, UNICEF, numéro 9, septembre 2010, p18.



exemple, le taux net de scolarisation pour les enfants de 7 à 15 ans dépassait 90 pour cent en 2002, mais il n'était que de 58 pour cent pour les enfants handicapés⁸.

La pauvreté reste un obstacle majeur à l'éducation, surtout pour les filles. Dans l'ensemble des régions en développement, les filles des 20% de ménages les plus pauvres ont 3,5 fois plus de chances de ne pas être scolarisées que celles des ménages les plus riches et quatre fois plus de chances que les garçons des ménages les plus riches⁹.

Réduire la mortalité infantile : le taux de mortalité global des moins de cinq ans a baissé de 28 % entre 1990 et 2008, passant de 12,5 millions à 8,8 millions de décès infantiles par an. Malgré ces avancées, les disparités dans la survie de l'enfant se sont creusées entre les différentes régions, notamment entre l'Afrique subsaharienne et les autres¹⁰. La plupart de ces décès pourraient être évités. En effet, 4 maladies (la pneumonie, la diarrhée, le paludisme et le sida) expliquent 43% de tous les décès d'enfants¹¹ de moins de 5 ans survenus en 2008. Des mesures de prévention et des traitements peu coûteux (comme par exemple, la vaccination, la réhydratation orale, l'utilisation de moustiquaires traitées) ont un impact considérable.

Améliorer la santé maternelle : bien que quelques progrès aient été réalisés au cours des dernières décennies, le taux de déclin de la mortalité maternelle est encore insuffisant¹². La santé maternelle est l'un des domaines où l'écart entre riches et pauvres est le plus flagrant. De nombreuses femmes vivant en Afrique et en Asie du Sud ne reçoivent pas les soins nécessaires lors de leur accouchement et ne sont pas accompagnées d'un personnel soignant qualifié. Cela cause des centaines de milliers de décès chaque année¹³. Les disparités dans l'accès aux soins au cours de la grossesse sont, elles aussi, frappantes. Les femmes des ménages les plus riches ont 1,7 fois plus de chances que les femmes pauvres de recevoir la visite d'un agent de santé qualifié au moins une fois avant la naissance¹⁴.

La pauvreté et le manque d'éducation perpétuent les taux élevés de naissances chez les adolescentes. Dans 24 pays d'Afrique subsaharienne, les adolescentes des ménages les plus pauvres ont 3 fois plus de chances de tomber enceinte que celles des ménages les plus riches. Toutefois, les disparités les plus importantes sont liées à l'éducation puisque le taux de naissance est 4 fois plus élevé chez les filles qui n'ont pas reçu d'éducation¹⁵.

Combattre le VIH Sida et les autres maladies : la prévalence du VIH se réduit peu à peu, mais environ 33,4 millions de personnes dans le monde vivaient avec le VIH en 2008. Parmi elles, 4,9 millions étaient des jeunes entre 15 et 24 ans, et 2,1 millions étaient des enfants de moins de 15 ans. La grande majorité des infections à VIH survient encore en Afrique subsaharienne¹⁶.

⁸ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 18-20.

⁹ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 23.

¹⁰ Progrès pour les enfants, Réaliser les OMD avec équité, UNICEF, numéro 9, septembre 2010, p 22.

¹¹ Les décès infantiles sont définis comme au moins 40 décès pour 1 000 naissances vivantes.

¹² Progrès pour les enfants, Réaliser les OMD avec équité, UNICEF, numéro 9, septembre 2010, p 26.

¹³ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 32.

¹⁴ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 7.

¹⁵ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 37.

¹⁶ Progrès pour les enfants, Réaliser les OMD avec équité, UNICEF, numéro 9, septembre 2010, p 30.



Préserver l'environnement : l'accès à l'eau potable est disponible pour de plus en plus de personnes, la couverture mondiale étant passée de 77 % en 1990 à 87 % en 2008. Pourtant, 16 % de la population dans le monde en développement n'utilise pas de sources d'eau potable améliorée, et 40 % de la population en Afrique subsaharienne n'y a pas accès¹⁷.

3. Comment réaliser ces Objectifs ?

Il est souligné dans le rapport que les moyens pour atteindre ces objectifs sont actuellement disponibles. Il suffit maintenant de mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes de développement, aussi bien au niveau national qu'international¹⁸.

L'un des plus grands défis reste l'élimination des inégalités persistantes, voire même croissantes car même si des progrès ont été réalisés, les différences entre les pays riches et les pays pauvres ne font que s'accroître et que les inégalités au sein même des pays en développement sont gigantesques. Ces inégalités sont dues aux origines socio-économiques, culturelles, à l'appartenance ethnique, au sexe, à l'âge, au lieu de résidence (zone, rurale, urbaine), etc...¹⁹.

En effet, au Nigéria, les femmes ont 1 chance sur 7 de décéder des suites d'une grossesse. Dans les pays les plus riches, ce chiffre est de 1 sur 8.000. Par ailleurs, les enfants qui font partie des 20% des plus pauvres dans les pays en développement ont de deux à trois fois plus de risques de souffrir d'insuffisance pondérale ou de problèmes de croissance et de deux à trois fois moins de chance d'aller à l'école que les enfants qui appartiennent aux 20% des enfants les plus riches de ces pays.

Dans certaines régions, ces inégalités ne font que s'accroître, en particulier pour les filles, les enfants autochtones et les enfants de minorités ethniques.

Pour terminer il est important de rappeler que la Déclaration du Millénaire représente en effet « *la promesse la plus importante jamais faite aux populations les plus pauvres du monde* »²⁰. En Septembre 2010, une nouvelle réunion des dirigeants du monde entier a eu lieu à New York. Ils ont évalué les progrès qui ont été réalisés, ainsi que les obstacles et les lacunes qui demeurent. Il est certain que la réalisation de ces Objectifs est de la responsabilité de chacun²¹. Ainsi, l'implication de la société civile permettra sans aucun doute d'aider à réaliser ces Objectifs.

Ce module pédagogique a été réalisé par DEI-Belgique dans le cadre de ses actions en matière d'éducation aux droits des enfants.
Cette fiche a été rédigée par Laurene Graziani sous la supervision de Benoit Van Keirsbilck.

¹⁷ Progrès pour les enfants, Réaliser les OMD avec équité, UNICEF, numéro 9, septembre 2010, p 40.

¹⁸ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 5.

¹⁹ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 7.

²⁰ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 7.

²¹ Rapport 2010 sur les Objectifs millénaire du développement, p. 5.